

PRODUITS RÉGIONAUX

Une plateforme pour la certification

Pierre-André Cordonier

La plateforme E-Direkt de Pays romand – Pays gourmand simplifie les démarches de certification et permet de renforcer la promotion des produits régionaux.

Les marques régionales, les producteurs et les transformateurs membres de Pays romand – Pays gourmand (PRPG) disposent depuis 2020 de l'outil de gestion en ligne des produits du terroir E-Direkt. «Nous souhaitons développer un tel instrument tous ensemble, afin d'uniformiser et de simplifier les démarches et les processus de nos différentes institutions. Une base existait, mais elle ne rassemblait pas toutes les informations», explique Francesca Martini, gérante de PRPG. C'est l'entreprise valaisanne Apcom solutions qui a été chargée de son développement.

Le site est conçu sur la base du plus petit dénominateur commun des membres afin d'être le plus cohérent possible et le plus accessible. Tout en satisfaisant les besoins des petites comme des grandes entreprises. Chaque producteur dispose de sa propre entrée et les marques régionales possèdent leur interface.

Simplicité et souplesse

Les concepteurs ont répondu à plusieurs exigences telles que la simplicité et la souplesse d'utilisation, la sécurité des données, la compatibilité avec d'autres systèmes. Le programme est réfléchi de manière flexible, ce qui autorise d'autres plateformes à se greffer sur edirekt.app. C'est le cas par exemple de Regiofoodvs.ch, le site valaisan des-



Pour les producteurs, comme ici Tanguy Rolaz, et son cidre de raisin Peccable, dernier produit certifié dans le canton de Vaud, E-Direkt est aussi un outil de promotion efficace.

tiné à la restauration collective, ou www.vitamine locale.ch, un marché en ligne pour les producteurs suisses. D'autres synergies sont en cours d'élaboration.

Les producteurs et transformateurs disposent de leur propre accès sur une instance séparée qui leur est exclusivement réservée. Ils sont propriétaires de leurs données – stockées en Suisse – qui ne seront pas communiquées à des tiers et entrent sur la plateforme les produits certifiés ou qu'ils souhaitent faire certifier. Les processus avec l'organe de certification sont aussi

simplifiés. Pour les producteurs qui le souhaitent, E-Direkt offre en outre la possibilité de gérer la vente directe en ligne grâce à un webshop proposé par le système à un prix abordable.

Pour PRPG et les marques régionales, c'est aussi la possibilité d'avoir une liste sans cesse mise à jour et accessible de tous les produits certifiés, et de disposer d'un outil d'administration simplifié. «C'est en outre le meilleur outil pour faire une communication et une promotion efficace de ces produits», précise encore Francesca Martini. Il permet égale-

ment d'extraire des statistiques anonymisées pour la demande annuelle de subvention à l'Office fédéral de l'agriculture en faveur de la promotion des produits régionaux. A terme, le site devrait également simplifier le travail de l'Organisme intercantonal de certification (OIC) grâce à une passerelle informatique.

Cet outil de gestion renforcera les avantages de la certification en favorisant les échanges d'informations, selon ses promoteurs. «Un producteur ou un transformateur trouvera par exemple plus facilement un collègue proche qui

pourra lui fournir la denrée régionale manquant à son produit, denrée qu'il obtenait ailleurs en Suisse, quand elle n'était pas d'origine étrangère. L'un des objectifs est de créer autant que possible des synergies entre les acteurs, de pousser à la créativité pour assurer le maximum d'origine locale et favoriser l'innovation. Car produit régional ne veut pas dire uniquement produit traditionnel. Il y a de ce fait un gros potentiel à développer. Certains points de vente directe ont aussi étoffé leur offre avec des produits d'autres producteurs grâce à la mise en contact

par PRPG», explique Francesca Martini. La certification stimule également de nouvelles productions chez les agriculteurs afin de répondre à la demande. C'est la raison pour laquelle les exceptions à l'origine locale sont examinées chaque année.

Initiatives régionales

Edirekt.app est évolutif. «Notre principe est de faire remonter les initiatives régionales au comité de PRPG et si ces dernières ont un intérêt pour tous, nous les développons pour l'ensemble des membres de PRPG avec leur accord. Un exemple, nous avons référencé tous les produits certifiés sur une carte. Le Jura et le Jura bernois ont manifesté leur intérêt pour préciser sur cette carte les exploitations qui faisaient de la vente directe ou les magasins qui possédaient des produits certifiés. Nous en avons discuté et avons décidé, vu l'intérêt général de cette proposition, que PRPG prenait en charge son développement à l'échelon romand», indique Francesca Martini.

Autre exemple, la plateforme Regiofoodvs.ch développée en Valais pour la restauration collective. «Elle marche bien et des producteurs ont trouvé des débouchés grâce à elle. Il y aurait donc un intérêt à élargir cette initiative au niveau romand», complète la gérante. En outre, toutes les marques régionales – en main des cantons – peuvent contacter Apcom pour des développements particuliers en lien avec leurs spécificités, tout en gardant la cohérence et l'unité globales du système.

SUR LE WEB

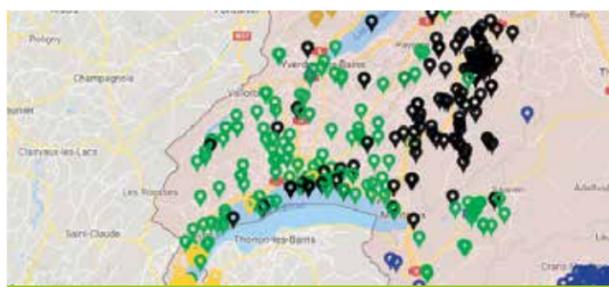
edirekt.app

Vaud veut mettre les bouchées doubles

Outre les contrecoups de la crise sanitaire, les travaux de Vaud Promotion, l'agence chargée de la certification des produits du terroir sous mandat de Promoterra pour le label «Certifié d'ici», étaient suspendus à la mise en place par le Canton de la marque Vaud+, présidée par Michel Rochat, directeur de l'École hôtelière de Lausanne. C'est chose faite désormais. Le comité directeur et la commission de la marque ont été nommés le 16 septembre dernier.

L'équipe de Vaud Promotion – Produits certifiés d'ici veut désormais intensifier sa communication auprès des producteurs et transformateurs susceptibles d'être intéressés par la démarche (lire aussi Agri du 11 juin 2021). «Il y a de nombreux avantages à certifier ses produits. La visibilité d'une part, la légitimité grâce à la garantie d'origine, la différenciation sur le marché qui améliore la compétitivité, l'accès à de nouveaux débouchés ainsi qu'aux outils de gestion performants de la plateforme E-Direkt et à d'autres sites, l'accompagnement pour l'amélioration des produits», met en avant Eliane Pinard-Baumgartner, responsable de la certification.

Quelque 140 producteurs ou entreprises sont actuellement preneurs de licence, dont une quarantaine de nou-



La carte des produits certifiés vaudois (en vert).

veaux, pour environ 1200 produits. «Les données des anciens sont automatiquement transférées sur edirekt.app, mais il faut encore renseigner les champs supplémentaires qui n'existaient pas auparavant, ce qui demande du travail», explique Cécile Demaurex, responsable de l'administration et de la communication.

S'inscrire sur E-direkt

Les nouveaux candidats sont invités à se rendre sur la version vaudoise de la plateforme et à remplir le formulaire. L'équipe de Vaud Promotion prendra contact avec le demandeur de licence et lui transmettra son accès à l'interface de gestion E-direkt afin de compléter le contrat de licence.

Suivra la visite de la responsable de la marque. «Les

contacts humains sont primordiaux. Nous nous rendons chez le candidat pour discuter de son ou ses produits et l'orienter tout au long de la démarche», explique Eliane Pinard-Baumgartner. Toutes les informations nécessaires seront recueillies directement via l'outil de gestion, dont la photo du produit, le nom, le logo, la description la recette, etc. Le dossier sera transmis à l'Organisme intercantonal de certification (OIC) pour qu'il réalise un contrôle chez le preneur de licence. Si le produit est conforme, ce dernier obtient un certificat pour trois ans, renouvelable.

«Faire partie de la communauté et de la gamme de produits certifiés d'ici donne l'accès aux nombreuses actions multi-sectorielles qui sont menées par Vaud Promotion pour le développement économique

du canton de Vaud», indique Eliane Pinard-Baumgartner.

Une commission bienveillante

«Les producteurs bénéficient de nos conseils, notamment grâce à la commission de dégustation qui se réunit deux fois par an pour évaluer les produits. Elle se veut bienveillante et émet des recommandations sur les qualités physiques, organoleptiques des produits, sur l'étiquetage, le nom, les exceptions, etc.», précise la gérante.

Les produits certifiés seront affichés sur la plateforme Vaud plus-produits.ch en cours de finalisation, à partir des données référencées dans E-direkt. Mais le travail de l'équipe de Vaud Promotion – Produits certifiés d'ici ne s'arrête pas à la certification. Outre sa volonté de susciter l'intérêt non seulement des détenteurs de produits traditionnels mais également des producteurs ou transformateurs qui souhaitent innover, elle compte renforcer le soutien et la présence des produits certifiés auprès des grossistes, de la restauration collective, des épicerie spécialisées et de la grande distribution. PAC

SUR LE WEB

<https://vaud.edirekt.app/inscription>

Les marques régionales sont prêtes

Les marques régionales de Suisse romande se mettent sur E-Direkt avec leur propre interface. Les candidats à la certification «Neuchâtel Vins et Terroir» sont d'ores et déjà invités à s'inscrire sur E-Direkt. Quelque 180 produits pour 28 producteurs ont déjà la marque. En 2021, 5 produits ont été certifiés, autant sont en attente. Depuis une année ou deux, la démarche a connu une intensification. Le potentiel de développement est important et la marque prévoit de gagner en notoriété. La durée de la certification, renouvelable comme pour toutes les autres marques régionales, est de 4 ans.

Du côté de Genève Région – Terre Avenir (GRTA), il y a encore beaucoup de travail car la marque rassemble environ 360 producteurs pour 1500 produits, avec 80% de producteurs labellisés. La durée de la certification est de 4 ans pour les produits bruts et de 2 pour ceux transformés. La marque va se mettre très bientôt sur E-Direkt et compte sur un lien effectif avec la base de données de l'Organisme intercantonal de certification (OIC).

Chez Terroir Fribourg, on est en phase finale de préparation à la migration sur E-Direkt. Les responsables de la marque ont hâte de pouvoir utiliser la plateforme. Les produits labellisés actuellement sont au nombre

de 737 pour 65 producteurs. La durée de la certification est de 4 ans. L'objectif est de parvenir à une centaine de producteurs en 2023. Ils étaient 12 en 2015.

Pour les marques «Spécialité du canton du Jura» et «Jura bernois – Produits du terroir», l'opération de migration sur E-Direkt est encore en cours et demande beaucoup de travail. Les producteurs – et leurs produits – ont déjà été enregistrés sur le site par l'équipe qui gère les marques à la FRI. Les accès leur seront bientôt donnés. Environ 175 producteurs sont labellisés, donc ceux de la Damassine AOP, pour 700 produits, avec 5 à 6 nouveaux producteurs par année. La durée de la certification est de 4 ans.

Certification facilitée

Les producteurs valaisans qui souhaitent obtenir la marque Valais peuvent directement s'inscrire sur E-Direkt. La marque compte 300 producteurs et plus de 70 produits (un produit, comme des pommes, étant certifié pour plusieurs producteurs), dont des innovations telles que la spiruline. En 2020, 12 nouveaux produits ont été certifiés et 34 producteurs. Le certificat est à renouveler tous les deux ans. Pour les responsables, l'identification et l'accompagnement de nouveaux produits à certifier sont facilités grâce à la plateforme. PAC